

FORM'ADEME

« Intégrer la nouvelle réglementation dans la commande publique durable – Découverte (partie 1/2) »



SAVE THE DATE

Date : **Mardi 15 juin 2021**

Présentiel : **NANTES – Hôtel Dieu / Urgences**

Virtuel (si présentiel pas possible) : **A définir**

PUBLIC CIBLE

- Acheteurs publics : Services marchés / commande publique
- Agents en charge de la fonction « achats »
- Gestionnaires de marchés
- Responsables Développement Durable/RSE
- Tous les établissements sanitaires (ES) et services médico-sociaux (ESMS)
- Tous statuts juridiques confondus
- Situés dans la région Pays de la Loire

INSCRIPTION

- **Inscription obligatoire** : [Cliquez-ici](#)

- **Capacité** : 15 max (Si virtuel : nb à définir)

- **Tarifcation** : Gratuit

- **Pré requis** : Aucun

REGLES SANITAIRES

- Masque obligatoire
- Gel disponible dans la salle
- Distanciation
- Aération de la salle 15 min en fin de formation

CONTACT

Yoann LELOUTRE

Conseiller en Energie Partagé (CEP)

02 53 48 29 36

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr

Dans cette **première partie « Découverte »**, il s'agit de présenter en un jour les récentes évolutions réglementaires et juridiques fixant le cadre de la commande publique, et les principaux leviers permettant de prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires.

Cette formation est destinée tant aux équipes impliquées dans la fonction "achat" des établissements qu'aux techniciens et responsables techniques (patrimoine). Elle vise à faciliter l'intégration des nouvelles obligations réglementaires concernant la Maîtrise d'Ouvrage/Maîtrise d'Œuvre publique dans les contrats d'achats / mise en concurrence.

Elle fournira les bases nécessaires pour la préparation de consultations visant notamment les travaux / prestations d'entretien, de rénovation / construction du patrimoine bâti et sera illustrée par des exemples de mise en œuvre.

OBJECTIFS

- **Identifier** les intérêts d'une prise en compte des enjeux de développement durable et les obligations réglementaires applicables à la commande publique.
- **S'approprier** les leviers juridiques des textes cadrant la commande publique.
- **S'appuyer** sur des retours d'expériences et exemples opérationnels pouvant être transposés dans leurs structures et services : Intégrations de solutions alternatives / biosourcées, Performances énergétiques du bâti et des matériaux (RE 2020)

PROGRAMME

09h00 Accueil café

09h30 Achats publics durables : de quoi parle-t-on ? Intérêts et obligations

10h15 Du code des marchés aux nouveaux textes, des démarches consolidées

11h30 Quelles mises en applications concrètes sur le terrain ?

12h00 Prise en compte du cycle de vie des biens/prestations / travaux

12h30 Pause déjeuner

14h00 Des réseaux et expériences sur lesquelles vous appuyer

14h30 Intégrer des exigences environnementales et sociales à ses procédures

16h00 Au-delà du module : Identifier les ressources et outils facilitateurs

17h30 Fin de journée

... **ET ENSUITE** (Date potentielle : **Semestre 2 de 2021**)

Dans **une seconde partie « Mise en œuvre d'achats publics durables »**, le but sera de présenter de manière plus concrète les leviers d'actions tout au long du déroulement du cycle d'achat lors des préparations de consultations / mises en concurrence, notamment par le biais de travaux en ateliers. Les ateliers seront personnalisés aux attentes techniques. La session sera ouverte à ceux qui ont un projet précis, et a priori qui ont suivi la première formation ou qui ont déjà le niveau d'information nécessaire

100%
des stagiaires
recommandent
cette formation

FORM'ADEME

« Intégrer la nouvelle réglementation dans la commande publique durable – Découverte (partie 1/2) »